



N° ..... /CGCM/ .....

Marseille, le .....

**LISTE DES PIECES A FOUNIR POUR LA DELIVRANCE  
D'UN CERTIFICAT DE NATIONALITE**

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Consul portant mention de vos nom (s), prénom (s), adresse, numéro de téléphone et mail ;
- L'original de l'acte de naissance ;
- La photocopie d'une pièce d'identité ;
- La photocopie d'un justificatif de domicile;
- Frais de timbre fiscaux : **15 Euros** en espèces (uniquement pour les dossiers déposés sur place) ou chèque de banque demandé auprès de votre établissement bancaire, libellé à l'ordre du Consulat Général du Cameroun. (**Les chèques personnels et les mandats poste ne sont pas acceptés**) ;
- Une enveloppe affranchie en recommandé à vos noms et adresse si le document doit être retourné par voie postale.